

Quand Caumont-sur-Durance donne des idées aux autres communes



Dans le maelstrom de notre organisation administrative française, la commune ou leurs regroupements se saisissent de plus en plus de « sujets » qui concernent notre vie quotidienne. Saviez-vous par exemple que Caumont-sur-Durance a été la première à avoir lancée en 2013 une mutuelle communale négociée et réservée à ses habitants ? Aujourd'hui, plus de 10 000 villes ont emboîté le pas.

Bien que l'on ait enlevé aux communes de nombreuses prérogatives ou compétences, pour ne leur laisser que les emmerdes diront certains maires, la proximité offerte par l'échelon communal apparaît aujourd'hui comme logique, naturel et surtout efficace. Démonstration est faite à Caumont-sur-Durance où on s'est inspiré des mutuelles d'entreprises pour en proposer aux habitants de la commune. L'idée en revient à Véronique Debue alors adjointe aux affaires sociales de la ville. Elle a été mise en œuvre, en





2013, sous l'impulsion et le mandat de Joël Fouiller, le précèdent maire. C'est la MGA (Mutuelle Générale d'Avignon) qui a emporté le marché. Aujourd'hui, cette mutuelle compte près de 600 adhérents sur les 5 500 habitants de la commune. Un vrai succès. Il se dit même qu'en tant que pionniers, ces habitants souscripteurs bénéficient d'un tarif particulièrement avantageux.

Même des départements ou des régions se sont lancés dans les complémentaires santé

Née à Caumont-sur-Durance les mutuelles communales ont fait bien des émules. Aujourd'hui, plus de 10 000 communes en proposent à leurs administrés. « Chaque mois je continue à recevoir 2 à 3 appels de maires qui veulent se renseigner pour proposer eux aussi ce service » confie Claude Morel, l'actuel maire de la commune. Même des départements ou des régions se sont lancés dans les mutuelles pour leur administrés.

Toutes ces initiatives et ces réalisations font démonstration que dans bien des cas l'échelon communale est la bonne approche

Mais il y a pas que les mutuelles qui intéressent les communes. Certaines proposent également des assurances habitations groupées. D'autres s'investissent dans la production d'électricité avec la mise en œuvre de centrales photovoltaïques. Comme à Mérindol où le maire, Philippe Batoux, est allé jusqu'au bout de cette logique en créant une coopérative où les habitants sont associés à l'affaire. On pourrait aussi prendre l'exemple de la gestion de certains réseaux de distribution d'eau potable qui sont revenus aux communes... Toutes ces initiatives et ces réalisations font démonstration que dans bien des cas l'échelon communal peut être la bonne approche. D'ailleurs, si la défiance des français envers les politiques est à son maximum les maires par contre continuent d'avoir la côte.

Les élus vauclusiens se mobilisent contre la fermeture du bloc opératoire de l'hôpital d'Apt

2 novembre 2025 |



Ecrit par le 2 novembre 2025



Au début du mois de juin, la directrice du <u>centre hospitalier du Pays d'Apt</u>, <u>Danielle Fregosi</u>, a annoncé la fermeture du service de chirurgie de l'hôpital au 31 décembre 2025. Une décision qui a soulevé de grosses inquiétudes auprès des habitants du territoire, mais aussi des élus du département, notamment la présidente du Conseil départemental, Dominique Santoni, qui a été reçue par le ministre de la Santé ce jeudi 24 juillet.

« C'est avec surprise et une grande inquiétude que la Ville d'Apt a pris connaissance de l'annonce de fermeture du service de chirurgie », avait annoncé la municipalité. Véronique Arnaud-Deloy, maire de la ville, avait dit être « très confuse » face à cette annonce émise par la direction de l'hôpital et par la délégation départementale de l'Agence régionale de Santé (ARS) étant donné que l'ARS PACA avait délivré dans le même temps un renouvellement de l'autorisation d'activité chirurgicale pour une durée de 7 ans.

Depuis l'annonce, de nombreuses manifestations citoyennes ont eu lieu dans la ville et devant l'hôpital. Un page Facebook 'Apt•es à faire bloc' a même été créée pour informer et mobiliser les habitants. Les élus du territoire du Pays d'Apt, et plus largement du Vaucluse, ont eux aussi fait part de leurs inquiétudes.



Les élus se mobilisent

Début juillet, <u>Catherine Rimbert</u>, députée (RN) de la 5e circonscription de Vaucluse a interpellé le ministre de la Santé, Yannick Neuder, dans un communiqué de presse. « Cette fermeture n'est en réalité qu'un pas de plus vers le démantèlement progressif de l'offre de soins publics en zone rurale, déplore-telle. Elle entraînerait des conséquences dramatiques pour les patients : allongement des délais de prise en charge, déplacements contraints vers Cavaillon, Avignon ou Manosque, et un affaiblissement général de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé. »

L'association des maires de Vaucluse a aussi affirmé son soutien aux élus du Pays d'Apt et a exprimé son inquiétude face aux conséquences que pourrait engendrer cette fermeture dans un territoire rural marqué par un vieillissement de sa population. « Consciente des enjeux nationaux liés à la réorganisation de l'offre hospitalière, l'AMV84 appelle à un réexamen attentif de cette décision, en tenant compte des réalités spécifiques du territoire, et invite à une concertation approfondie avec les élus locaux. » L'association a, par ailleurs, adressé un courrier au directeur de la délégation départementale de l'ARS, Loïc Souriau, faisant part de ses préoccupations face à cette annonce de fermeture.

« Apt a besoin d'un hôpital en bonne santé »

Dominique Santoni

Ce jeudi 24 juillet, <u>Dominique Santoni</u>, présidente du Département, mais aussi habitante d'Apt et maire de la ville de 2015 à 2021, s'est rendue à Paris pour rencontrer Yannick Neuder afin de défendre les intérêts du centre hospitalier du Pays d'Apt. « Entre les déficits de l'État et ceux de l'hôpital, l'avenir de notre établissement est fragile, a-t-elle affirmé. Pourtant Apt a besoin d'un hôpital en bonne santé, avec des finances stabilisées, une gouvernance claire et un avenir pérenne, au service de toute notre population. » Si cette rencontre n'a abouti à aucune solution arrêtée, des pistes concrètes ont été formulées afin de préserver l'offre de soins sur le territoire. « Nous avons abordé les difficultés financières de l'établissement (plus de 13M€ de déficit) et la nécessité d'un accompagnement fort de l'État pour pérenniser le fonctionnement des services de l'hôpital sur le long terme et des urgences en particulier, a déclaré la présidente du Département. En retour, j'ai réaffirmé l'engagement des collectivités locales, et en premier lieu du Département, pour accompagner le redressement et la redynamisation de l'hôpital. »

2 novembre 2025 |



Ecrit par le 2 novembre 2025



©Centre hospitalier du Pays d'Apt

Dominique Santoni : "C'est très facile d'être généreux avec l'argent des autres"

2 novembre 2025 |



Ecrit par le 2 novembre 2025



Entre une situation politique chaotique, tant au national qu'à l'international, et une conjoncture économique incertaine, le Conseil départemental de Vaucluse se félicite de sa gestion maîtrisée des finances. Et malgré les nouveaux efforts demandés, Dominique Santoni, sa présidente, n'entend pas ralentir le rythme de l'action départementale.

■ Si politiquement l'année 2024 a été marquée par une grande incertitude au niveau national, il y a quand même eu des motifs de réjouissance en Vaucluse, notamment les célébrations autour du passage de la flamme olympique dans le département ?

« Cela a été une vraie réussite quirappelle l'importance de conserver des grands événements populaires. Cela crée de la ferveur, du rassemblement, de l'appartenance et cela met le département en valeur. Quoi de mieux pour garder de l'attractivité et de la visibilité que de 'vendre' aussi un peu de rêve comme on peut le faire également avec le Tour de France qui fait son retour au sommet du Ventoux cette année. On ne peut pas se contenter de parler seulement de ce qui va mal. Il faut être en permanence dans la dynamique de l'attractivité car derrière c'est de l'économie et de l'emploi. Il faut donner envie de Vaucluse.»



Vaucluse Provence attractivité : continuer de donner envie de Vaucluse

- Difficile pourtant de faire l'impasse sur ce qui va mal actuellement. Je pense notamment à la période d'instabilité que nous vivons depuis la dissolution. Le monde politique est comme suspendu depuis, tout comme le secteur économique d'ailleurs ?
- « C'est vrai que, ces derniers mois, nous avons été dans une situation très particulière puisqu'il a fallu que nous fassions un budget départemental sans avoir de budget national. La seule certitude que nous avions à ce moment-là, c'est que nous savions qu'il y aurait de gros efforts à faire. Le gouvernement Barnier est tombé et désormais c'est celui de François Bayrou. Au final, nous savons déjà qu'avec toutes les mesures qui nous sont imposées, le Département a dû faire au moins 13 M€ d'économie sur son budget 2025, dont le vote a été exceptionnellement reporté début janvier. »
 - « Nous avons effectivement la chance d'avoir une situation financière assez saine, »

Dominique Santoni

■ À ces 13 M€, pourraient s'ajouter d'autres économies que déciderait par la suite le gouvernement ?

- « Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait faire l'impasse de faire des économies sur les collectivités, même si on peut espérer qu'elles soient moindres que ce qui est annoncé régulièrement. Donc, s'il le faut, nous ferons un budget supplémentaire afin d'inclure les millions que l'on pourrait encore nous demander. Si c'est une situation très inconfortable pour les Vauclusiens, je ne suis cependant pas choquée que l'on sollicite une contribution collective. Je comprends très bien que l'on nous demande de participer à l'effort national. Si tout le monde participe un peu, nous devrions y arriver ensemble. Encore faut-il être juste et raisonnable. »
- Depuis 2016 la dette de l'État s'est envolée de 68% alors que dans le même temps celle du Département a diminué d'un quart. En 2023, la chambre régionale de la Cour des comptes a estimé que le Vaucluse avait fait preuve ces dernières années d'une « gestion prudente et maîtrisée ». Dans ces conditions, comment faire de nouvelles économies quand elles ont été déjà réalisées ?
- « Nous avons effectivement la chance d'avoir une situation financière assez saine. Cependant, il y a peutêtre encore des économies à aller chercher en faisant preuve de bon sens. Je pense aux marchés que nous pouvons passer, aux prestataires que l'on pourrait réduire, aux possibilités de mutualisations. On peut également aller chercher des économies sur le fonctionnement. Nous ne sommes pas obligés de remplacer automatiquement tous les départs en retraite par exemple. »



Chômage: le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud

■ Il y a aussi le RSA (Revenu de solidarité active) sur lequel le Département a déjà réalisé de fortes économies ?

« La très grande majorité des personnes qui touchent le RSA sont des gens qui ont besoin d'être aidés. C'est pour cela que nous avons mis en place des dispositifs d'accompagnement et d'incitation à la reprise d'un emploi. Le RSA c'est avant tout une allocation ponctuelle qui doit permettre aux gens de retrouver du travail. Grâce à notre action, nous sommes ainsi passés d'un taux de retour à l'emploi des allocataires de 3% à 32%. Nous étions les derniers de la Région Sud dans ce domaine et nous sommes désormais les premiers. C'est bien, mais on a encore une certaine marge de manoeuvre pour améliorer ces résultats. »

■ Mais, dans l'ensemble, les plus importantes économies ont déjà été réalisées en Vaucluse ?

« C'est clair qu'il y a des départements qui n'étaient pas aussi bien gérés. Pour eux, c'est certainement plus facile de tout réduire alors que nous allons avoir un peu plus de mal à le faire aujourd'hui car les principales économies nous les avons déjà réalisées. Nous allons tenter, toutefois, de le faire en allant chercher peutêtre encore davantage de subventionnement. Même si la période est plus compliquée, notre pôle aménagement est, par exemple, allé chercher des dossiers de subvention que nous n'avions pas l'année dernière. On estime que nous aurons 2,5 M€ de recettes supplémentaires qu'on pourra récupérer sur des grands projets. On va donc poursuivre dans ce sens en s'appuyant notamment sur les très bonnes relations que nous avons avec la Région Sud. Il faut que nous continuions à travailler avec tout le monde et à favoriser les projets que nous pouvons bâtir en commun. »

« Nous maintiendrons nos niveaux d'investissement. »

Dominique Santoni

■ Justement, avec toutes ces perspectives d'économies, quelles peuvent être les conséquences pour la capacité d'investissement du Département qui constitue le premier donneur d'ordre public en Vaucluse ?

« Nous avons des compétences obligatoires, mais je ne peux pas me résoudre à gouverner en faisant uniquement du département un guichet social. Je trouve que la culture est quelque chose d'important, que le sport est quelque chose d'important, que la santé aussi, je trouve qu'on a des responsabilités vis-àvis des Vauclusiens, que nous en avons aussi vis-à-vis des entreprises. Il y a des choses sur lesquelles il faut continuer à agir. On ne reviendra pas sur l'investissement. C'est pour cela que nous maintenons notre Plan pluriannuel d'investissement (PPI) à hauteur de 120 M€ par an. Au moment où l'économie est en souffrance, il n'est pas temps de lâcher nos élus, nos communes, nos EPCI, nos entreprises ou surtout nos agriculteurs qui subissent actuellement une très forte pression. Si, à un moment, il n'y a plus de



commandes publiques, il y a un effondrement de tout le système qui va derrière. Nous maintiendrons nos niveaux d'investissement même s'il faut décaler quelques projets d'un an ou deux. »

■ Cela concerne les chantiers actuels ?

« Non. Cette éventualité ne concerne pas nos principales opérations comme l'échangeur de Bonpas, la nouvelle MDPH (Maison départementale pour les personnes handicapées), la déviation d'Orange ou bien encore Memento, le futur Pôle des patrimoines de Vaucluse dans la zone d'Agroparc. »

■ Lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) vous avez appelé à davantage de décentralisation ?

« Oui, car je trouve que ce que l'on demande aux collectivités locales de faire, nous le faisons bien. Et quand j'appelle à la décentralisation, c'est pour dire 'transférez-nous plus de choses, laissez-nous plus de liberté, plus d'autonomie'. Pour en revenir au RSA, moi, je trouve que c'est plutôt bien qu'on nous l'ait transféré. Parce que nous, les territoires, nous sommes en proximité. Nous savons de quoi nous parlons, alors que pour l'État c'est plus compliqué. Mais, en revanche, il faut qu'on nous transfère les crédits qui vont avec. Il ne faut pas nous demander de faire un job pour lequel on ne nous rémunère pas comme c'est le cas aujourd'hui. Et si on nous impose de nouvelles compétences sans les moyens; nous dirons non. Prenez l'exemple des personnes handicapées: aujourd'hui, on va élargir l'assiette pour donner des allocations à davantage de personnes handicapées. C'est une très bonne chose, mais si on ne nous donne pas l'argent, nous ne pouvons pas le faire. C'est très facile d'être généreux avec l'argent des autres. »

Salon des maires de Vaucluse : « Après les gilets jaunes, les écharpes tricolores ? »

■ Davantage de décentralisation semble également difficile à envisager quand l'État n'a aucune confiance vis-à-vis des collectivités territoriales qu'il juge dépensières ?

« Quand on parle avec la préfecture, c'est-à-dire l'État décentralisé, nous sommes entendus et compris. C'est quand cela monte plus haut que ça devient plus compliqué. C'est ce qui, je pense, provoque le ras-le-bol des élus et des collectivités locales. On nous transfère des tas de choses et le discours est de nous dire 'on n'a pas confiance, vous êtes trop dépensiers, vous devez le faire, mais sans argent'. Cela fait beaucoup. »

■ C'est pour cette raison que vous avez annulez les voeux cette année?

« Ce n'est pas les quelques milliers d'euros que nous avons économisés qui changeront grand chose mais il est important de commencer à faire nos propres économies avant d'en demander aux autres. Surtout au moment où, dans le premier budget, le Sénat et l'Assemblée nationale proposaient des augmentations. C'est indécent. Dans cette logique, nous passons également de trois magazines du département à 2 cette année. Cela permettra d'économiser près de 100 000€. »

■ Après avoir rationalisé le foncier du Département vous avez aussi la volonté de réaliser des



économies en matière d'énergie ?

« Il y a eu un gros travail qui a été fait sur notre patrimoine. Nous avons ainsi vendu des terrains et des locaux dont nous n'avions pas besoin. Il reste encore quelques 'gisements' de foncier car nous n'avons pas vocation à avoir autant d'immobilier. Pour l'énergie, 30% de notre électricité va être produite en autoconsommation. Pour cela nous allons notamment investir dans du photovoltaïque en toiture ainsi que les parkings, tout particulièrement dans les collèges. »

« Grand Delta Habitat a tenu ses engagements. »

Dominique Santoni

■ Côté logement social, plus personne ne semble aujourd'hui vous reprocher d'avoir cédé Vallis habitat au bailleur social Grand Delta Habitat ?

« Je crois qu'aujourd'hui si on avait gardé Vallis Habitat, nous serions dans une situation très délicate. D'abord financièrement, car c'est très compliqué quand on voit l'état des bailleurs sociaux. Puis, en termes de construction, car il y a une explosion des coûts du foncier ainsi que des taux d'intérêt. Grand Delta Habitat a tenu ses engagements puisqu'ils ont déjà rénové 800 logements là où Vallis Habitat en avait prévu 130. D'ailleurs, depuis la fusion, nous n'avons plus de remontées de terrain de maires ou d'élus mécontents. »

■ Justement, en matière de satisfaction, Vaucluse ingénierie, un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage du Département, semble rencontrer un certain succès auprès des élus du territoire ?

« Vaucluse ingénierie, c'est une 'petite' idée que nous avons eue : proposer un outil d'assistance à la maîtrise d'ouvrage qui apporte à la fois une aide technique et une autre juridique aux communes vauclusiennes. Aujourd'hui, le Département est sûrement le premier partenaire des petites communes puisqu'une centaine d'entre elles, près des deux tiers du Vaucluse, travaille avec les équipes de Vaucluse d'Ingénierie. Ces dernières font même les recherches de subventions en étant en lien avec la Région. Pour les petites communes mais aussi certains EPCI désormais, ce soutien est très important sinon les projets ne sortent pas. »

101 collectivités adhérentes à l'Agence départementale Vaucluse Ingénierie

■ Aujourd'hui, vous estimez enfin que le Vaucluse joue davantage collectif qu'auparavant ?

« Je crois que nous sommes dans un département où il y a un certain sens de l'intérêt général. Où nous arrivons à trouver des terrains d'entente. Où il y a des bonnes idées partout. Cela ne me gêne pas du tout qu'une bonne idée vienne de quelqu'un d'autre. Et au plus on descend dans les territoires, plus cela



fonctionne. Ce qui compte avant tout, c'est d'avoir des convictions et le courage qui va avec afin de les mettre en application. Moi, je n'insuffle pas de la haine, je n'insuffle pas de la polémique. Je ne fais pas de la politique nationale. Je suis simplement une élue locale qui a pour obligation de réussir pour son département et ses habitants. Si on ne fait plus, nous allons reculer. C'est pour cela qu'il ne faut jamais lâcher, qu'il ne faut jamais arrêter. »

Interview réalisée par Laurent Garcia, pour "Le Vaucluse en chiffres - Edition 2025 "



Puyvert remporte le Trophée de pétanque des



élus vauclusiens 2025



C'est l'équipe de la commune de Puyvert qui remporte l'édition 2025 du Trophée de pétanque des élus vauclusiens. Les représentants de la municipalité du village du Luberon l'ont emporté face à l'équipe de la commune de Joucas.

L'événement, organisé par l'AMV (Association des maires de Vaucluse) en partenariat avec Enedis, GRDF et l'Association 'la Boule de Villevieille', s'est déroulée au boulodrome de l'Isle-sur-la-Sorgue.

« Une journée conviviale, au cours de laquelle les représentants des communes se sont affrontés dans la bonne humeur. L'occasion, surtout, pour ces élus d'échanger et partager leurs expériences, eux qui se sentent souvent isolés, face aux attentes croissantes de leurs concitoyens et à la complexification de leur rôle », explique l'AMV présidée par Pierre Gonzalvez, maire de de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Lors de ce trophée la commune de Viens a remporté la consolante B contre celle de Richerenches. Enfin, dans la consolante C, c'est l'Association départementale des anciens maires et adjoints de Vaucluse qui a gagné contre l'équipe constituée des communes de Saint -Hippolyte-le-Graveyron et Saint-Martin-de-Castillon.

L.G.



Région Sud : Romain Lautier pilote la Maison de la Région en Vaucluse





Romain Lautier est le nouveau responsable de <u>la Maison de la Région Sud dans le Vaucluse</u>. Auparavant directeur de cabinet du maire de Bollène <u>Anthony Zilio</u>, de décembre 2020 à fin 2024, après avoir été chef de cabinet de Maurice Chabert, président du conseil départemental de Vaucluse, de 2015 à septembre 2019 où il assurera également officieusement les fonctions de directeur de cabinet.

Cet ancien collaborateur de Marie-Josée Roig, dont il fut le chef de cabinet pendant 2 ans ainsi que son assistant parlementaire, a été aussi directeur de la communication de l'Opéra Grand Avignon.

Titulaire d'un master communication institutionnelle à l'international à sciences Po Aix, ce dernier a débuté ses études supérieures à l'université d'Avignon avec un Deug information et communication.

La Maison de la Région Sud en Vaucluse





Véritable ambassadeur de la Région Sud dans le département de Vaucluse, la Maison de la Région est le facilitateur de la Région vis-à-vis des acteurs du territoire et accompagne les dispositifs régionaux sur le Vaucluse.

Elle accueille des services opérationnels et proposent une offre de service auprès de l'ensemble des directions régionales dans le cadre de la mise en œuvre de leurs dispositifs d'intervention (mise à disposition de salles de réunion, diffusion d'information, organisation de rencontres).

Elle est composée d'une quarantaine d'agents œuvrant notamment dans les compétences régionales que sont:

- <u>l'économie et l'emploi</u>
- l'éducation (les lycées), l'orientation, l'apprentissage et la formation professionnelle
- <u>les transports (usagers comme scolaires)</u>
- l'agriculture et l'environnement
- <u>l'aménagement du territoire</u>
- <u>la culture</u>
- <u>le sport</u>
- la santé
- <u>l'Europe et l'international (gestion des fonds alloués par l'Europe depuis 2014)</u>

La Maisons de la région en Vaucluse a vocation à apporter des réponses de proximité aux usagers et accompagner en ingénierie territoriale les projets des communes, des intercommunalités et du département de Vaucluse ainsi que les grands dossiers structurants tels que l'organisation des JO d Hiver 2030 sur son territoire.

Elle a par ailleurs vocation à être le lien permanent de la Région Sud avec les décideurs publics et économiques du département de Vaucluse et renforcer sa démarche de proximité avec tous les acteurs du Vaucluse sur les sujets et enjeux prioritaires propre à ce département.

Contact:

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Maison de la Région de Vaucluse 135 avenue Pierre Sémard MIN d'Avignon Bât D4 84000 AVIGNON – 04 90 14 40 60 maisondelaregion84@maregionsud.fr





Les maires de Vaucluse déplorent la baisse de la Taxe d'aménagement perçue par les communes



Le Président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV) exprime sa vive préoccupation face à la baisse significative des recettes issues de la taxe d'aménagement constatée dans de nombreuses communes du département.

« Cette diminution s'explique d'une part par le ralentissement de la construction neuve, mais également par les effets de la réforme du dispositif intervenue en 2022, déclare Pierre Gonzalvez, président de l'AMV également maire de l'Isle-sur-la-Sorque. Depuis cette réforme, la taxe d'aménagement est exigible dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, et non plus à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Cette évolution a transféré la responsabilité de déclaration aux redevables, qui doivent désormais effectuer cette démarche via leur espace sécurisé sur le site des impôts. Or, il est constaté que de nombreux propriétaires omettent de déclarer l'achèvement de leurs travaux, ce qui empêche la liquidation de la taxe et prive les communes des recettes correspondantes. »



« Cette situation fragilise les finances locales. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Le président de l'Association des Maires de Vaucluse souligne « que cette situation fragilise les finances locales, alors que les communes doivent faire face à des besoins croissants en matière d'équipements et de services publics ». Il appelle donc à « une sensibilisation accrue des particuliers sur leurs obligations déclaratives, ainsi qu'à une simplification des procédures pour faciliter le recouvrement de cette taxe ».

L.G.

Le dernier rempart ?





Comme chaque année, nous aurions pu consacrer cet éditorial aux conséquences des incohérences de nos frontières administratives entre le Vaucluse et le bassin de vie d'Avignon.



Voilà bientôt 10 ans que dans chaque édition du Vaucluse en chiffres nous mettons en avant l'impact mortifère de ce décalage sur notre avenir, près de 20 ans que nous l'écrivons dans les colonnes de l'Écho du Mardi et, pour ma part, plus de 25 ans en comptant mes années à Midi Libre.

Et pourtant rien ne se passe

L'effet de ce déphasage entre la réalité de notre quotidien et notre découpage administratif a un impact désastreux sur son développement. Tout le monde est d'accord sur le constat : emploi, pauvreté, mobilité, pollution, qualité de vie, santé, fiscalité, éducation, compétitivité économique... Et pourtant rien ne se passe... À croire presque que la vision de notre territoire ressemble à une gigantesque partie de '1, 2, 3 soleil' avec pour seul horizon : le 1er qui bouge a perdu. Comment expliquer cet immobilisme ? Peut-être qu'il est finalement plus difficile qu'il n'y paraît de prendre des décisions, de préférence les bonnes. Et Désormais peu de gens semblent vouloir s'y risquer.

Une crise de vocations

Il y a toutefois bien une catégorie de décideurs qui sait ce que c'est que de prendre un engagement, ce sont nos maires et plus généralement tous nos élus locaux. Une 'race' malheureusement en voie d'extinction. Pensez-donc : l'État qui ne leur fait pas confiance a su pourtant les trouver lorsqu'il a fallu colmater les fuites du navire républicain tanguant sous les vagues de la contestation des gilets jaunes. On les a alors entendus, mais pas écoutés. Eux, qui restent à portée 'd'engueulade' alors que dans le même temps une bureaucratie déconnectée multiplie les contraintes et les réglementations hors-sol. Pas étonnant dans ces conditions que l'on assiste à une véritable crise des vocations. Plus d'un maire sur deux ne souhaite ainsi pas se représenter à la fin de son mandant en 2026. Du jamais vu depuis plus de 20 ans.

Il est urgent de redonner le pouvoir aux maires.

Dévouement vs Exaspération

"Nous en sommes aujourd'hui à nous poser la question de savoir s'il faut jeter l'éponge ou si nous devons brûler des pneus devant une préfecture ", nous avouaient désabusés tout récemment deux maires ruraux, l'un Vauclusien, l'autre Normand. Quelles que soient leur couleur politique, la taille de leur commune et même leur région d'exercice, force est de constater que l'implication et le dévouement ne suffisent plus à compenser leur exaspération. "Ce n'est plus possible de mettre 10 ans pour réaliser un projet qui devrait en prendre 3 ", crient-ils en choeur.



Savoir-faire du quotidien

Devant tant de difficultés et d'obstacles on comprend mieux maintenant que, pour certains, la tentation est grande de ne rien faire. Pour les autres, ceux qui ne baissent pas encore les bras, frustration et colère sont encore tenues à distance. Pour combien de temps ? Le danger est grand, car si ces élus de proximité représentent l'un des derniers repères pour les citoyens, ils constituent surtout l'un des derniers remparts de notre société. Il devient de plus en plus urgent de redonner le pouvoir aux maires. Des maires que nous avons éloignés des pouvoirs centraux de décision en raison du non-cumul des mandats. Une fausse bonne idée qui nous a coupé de l'expérience de ceux qui ont les savoir-faire du quotidien. Il devient aujourd'hui vital, en Vaucluse comme partout ailleurs dans notre pays, que les maires (y compris ceux des grandes villes) retrouvent toute leur place au sein de notre parlement.

2 novembre 2025 |



Ecrit par le 2 novembre 2025



Se procurer l'édition 2025 gratuitement ici*

*hors frais d'envoi







Les maires de Vaucluse solidaire de Mayotte



Alors que le bilan du passage du cyclone Chido ne cesse de s'alourdir, l'AMV (Association des Maires de Vaucluse) vient d'annoncer son soutien financier afin de venir en aide aux familles endeuillées, aux habitants et aux élus de Mayotte.

« L'Association des Maires de Vaucluse tient à témoigner de sa solidarité et à apporter son soutien en participant à la collecte nationale mobilisée en faveur de Mayotte, explique Pierre Gonzalvez, président de <u>l'AMV</u> et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Ainsi, les membres du bureau décident le versement d'une aide exceptionnelle d'un montant de 50 000 €. Ce don sera fait au nom de toutes les communes vauclusiennes, témoignant ainsi de notre unité et de notre solidarité envers nos compatriotes de Mayotte. Il permet aux communes, dans ces temps de contrainte budgétaire, de se libérer de cet effort et de participer indirectement à cette mobilisation. Cette initiative collective, fruit de nos efforts communs, saura répondre à l'urgence et apporter une aide concrète aux populations touchées. »



Les maires de Vaucluse appellent au respect des engagements pris pour la présence postale territoriale



Le contrat de présence postale territoriale signé par l'État, <u>La Poste</u> et l'<u>Association des maires</u> de <u>France</u> (AMF) est l'outil financier permettant à La Poste de remplir ses obligations en matière d'aménagement postal du territoire. C'est le 6° contrat négocié, pour une durée de 3 ans (2023/2025).

Le coût de ce service s'élève à 348M€ par an selon l'<u>ARCEP</u> (Autorité de régulation des communications



électroniques, des postes et de la distribution de la presse), mais depuis plusieurs années le contrat ne prévoit que 174M€ par an (loi de finances 2024). Ce montant n'est jamais versé complètement du fait de la variation des recettes de CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises).

Une partie de ce fonds est financée par des abattements appliqués à la fiscalité locale due par La Poste et une autre partie par une dotation par l'État dans la loi de finances.

Pour l'exercice 2024, La Poste a été informée de l'intention du Ministère du Budget de ne pas verser 50M€ de crédits, sur les 105M€ votés en Loi de finances 2024. Pour la première fois, le fonds serait donc privé de plus d'un tiers de sa ressource. Cela constituerait un mauvais signal pour le partenariat territorial annoncé par le nouveau Gouvernement.

Les conséquences seraient immédiates : les moyens financiers nécessaires pour faire fonctionner les agences postales diminueraient en zone rurale, en Outre-mer et dans les quartiers de politique de la ville. À terme, cela conduirait à renforcer la charge financière des communes pour garantir le fonctionnement du service postal qui ne relève pourtant pas de leurs compétences. Au pire, cela pourrait conduire à la fermeture de points de contacts postaux.

Comme cela a pu être constaté pendant le Covid, les établissements postaux remplissent une mission sociale importante, notamment pour la perception des minimas sociaux, des retraites vers les publics les plus fragiles économiquement. La question de la survie de ces bureaux dans les petites communes est donc posée.

L'<u>Association des maires de Vaucluse</u> (AMV 84), partage l'inquiétude du Président de l'AMF et de la Poste, et demande que la mesure de gel budgétaire pour 2024 ne soit pas confirmée, car elle ne respecte pas le contrat que l'État a signé avec les maires de France en 2023 pour trois ans.

Elle s'alarme également pour 2025 du risque que l'égal accès au service postal territorial ne soit pas assuré, au détriment des communes rurales et des quartiers politiques de la Ville et que l'obligation qui s'impose à La Poste de maintenir 17 000 points de contacts sur le territoire ne soit plus respectée.